



Le mardi 2 avril 2019 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 27 mars 2019 - Nombre de membres en exercice : 26

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, MM. Bernard JEAN-BAPTISTE, Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET.

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Anne-Catherine DERVILLE (à M. Eric DESREUMAUX), M. Claude LAMARCO (à M. Jean-Max LEFEBVRE), Mme Martine FOULON (à Mme Nathalie HERBAUX), Mme Aurélie VERNIER (à M. Riquier WILLOQUET).

Absente excusée : Mme Danièle PETIT.

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Dong NGUYEN.

N° 19-1-15

Sécurité

Convention de coordination
de la police municipale et des
forces de sécurité de l'Etat

Avenant n° 1

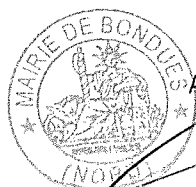
Rapport de M. le Maire

Par délibération du 8 décembre 2016 (n° 16-4-4), vous avez autorisé M. le Maire à signer la convention avec M. le Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, Préfet du Nord et M. le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Lille précisant la nature et les lieux d'intervention des agents de la police municipale et déterminant les modalités selon lesquelles ces interventions sont coordonnées avec celles des forces de sécurité de l'Etat.

Il convient de la modifier afin d'y intégrer la prise en charge des fourrières automobiles en cas d'infractions constatées par le service de la police municipale de Bondues.

Ceci étant exposé, il vous est proposé d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant correspondant.

Travaux préparatoires
CA du 5 mars 2019
Commission Générale du 25 mars 2019



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire